

Le droit international des investissements : entre unité et fragmentation



Samedi 5 mai 2012
14 h. - 17 h. 30
Amphithéâtre Trudaine

Faculté de droit et de science politique
41 Boulevard François-Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand

Sous la présidence de M. Gilbert GUILLAUME,
ancien président de la Cour internationale de Justice

Accueil des participants : 13 h. 45

I. Introduction 14 h. - 14 h. 20

- Allocution de bienvenue

Jean Pierre JARNEVIC,
Doyen de la Faculté de droit et de science politique de Clermont-Ferrand

- De l'affaire fictive *FISAV et COAC c. République d'Arénaline* à
la problématique de l'unité et de la fragmentation du droit international

Franck LATTY,
Professeur à l'Université Paris 13 Nord

II. Unité ou fragmentation du droit international des investissements ? 14 h. 20 - 15 h. 40

- Le droit coutumier des investissements en 2012 : quelles évolutions
depuis le XXe siècle ?

Dominique CARREAU,
Professeur émérite de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

- Une définition juridique unitaire de l'investissement en droit
international est-elle envisageable ?

Anne GILLES,
Docteur en droit, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche à
l'Université d'Orléans

- Les contradictions de la jurisprudence arbitrale : quelles menaces pour
le droit international des investissements et quelles solutions ?

Julien FOURET,
Counsel, Castaldi Mourre & Partners, ancien conseiller au Secrétariat de la Cour
internationale d'arbitrage de la CCI

- Débats 15 h. 20 - 15 h. 40

PAUSE

III. Le droit des investissements : facteur d'unité ou menace de fragmentation pour l'ordre juridique international ?

16 h. - 17 h. 15

- La participation du droit des investissements à la formation et à l'évolution des normes coutumières générales

Pierre-Olivier SAVOIE,

Avocat à la Direction générale du droit commercial international, Division investissements et services, Ministère des affaires étrangères et du commerce international du Canada

- Les conflits entre droit des investissements et autres branches du droit international et leurs solutions

Yves NOUVEL,

Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

- Droit international des investissements et droit administratif global

Nicolas ANGELET,

Professeur à l'Université libre de Bruxelles

- Débats 17 h. - 17 h. 15

IV. Conclusions 17 h. 15 - 17 h. 30

Patrick JUILLARD,

Professeur émérite de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Le droit international des investissements : entre unité et fragmentation

Colloque annuel du Réseau francophone de droit international

La 28e édition du Concours de procès simulé en droit international Charles-Rousseau (www.rfdi.net) amène les étudiants candidats sur le terrain du droit international des investissements. L'affaire fictivement portée devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) soulève moult problèmes de droit des investissements comme de droit international général, que le présent colloque se propose de prolonger et de dépasser à travers la problématique de l'unité et de la fragmentation du droit international. Sous la présidence de S.E. M. Gilbert Guillaume, praticiens et universitaires, tous spécialistes reconnus de la question, vont s'interroger sur l'aspect unitaire ou fragmenté du droit international des investissements, avant d'envisager les rapports de cette branche du droit international avec les règles générales ou spécialisées de cet ordre juridique.

Contacts :

Pr Franck LATTY
Franck.LATTY@u-clermont1.fr

Isabelle MOULIER, Maître de conférences
Isabelle.MOULIER@u-clermont1.fr

Faculté de Droit et de Science Politique
41 Bd François-Mitterrand - BP 54
63002 Clermont-Ferrand Cedex 1

Avec le soutien de :

